

# La "dette Covid" : vivre avec, l'annuler ou la rembourser ?

## Respectable Loge, Maillon et Liberté, Orient de Lyon, Région 6

Cette question se pose pour la dette mondiale dans son ensemble et bien avant celle du Covid notamment pour les pays en développement ; Mais nous nous limiterons, à la "dette Covid" de la France et de l'Europe puisque c'est la BCE qui finance.

La forte détérioration du déficit public due à l'épidémie a entraîné, une forte baisse des recettes fiscales due à la mise à l'arrêt de l'économie ; conjuguée à une forte hausse des dépenses pour soutenir le moteur économiques et préserver la capacité de production du pays. On estime le coût du confinement à 15 points de pourcentage du PIB (environ 360 milliards d'euros) qui viennent se cumuler à un endettement déjà proche de 100% du PIB.

Dans les faits les Etats remboursent rarement leurs dettes car celle-ci augmente sans cesse depuis 40 ans, il l'a font simplement "rouler" c'est à dire qu'il réemprunte pour rembourser les intérêts. Ce n'est pas la dette à terme le problème mais bien la charge de l'intérêt ! Alors que la dette augmente, les charges d'intérêts annuels baissent car depuis la crise de 2011, les taux d'intérêt se sont effondrés pour devenir négatifs aujourd'hui. La charge est de 2% du PIB par an soit 40 Mi d'euros pour la France.

Ainsi 65% des nouveaux emprunt servent à rembourser la dette déjà acquise (capital + intérêts) ...et on ne sait pas qui la détient précisément...

## Comment la BCE fabrique cette monnaie supplémentaire ?

Depuis le traité de Maastricht en 1992, les seuls prêteurs autorisés sont les marchés financiers. En l'occurrence, banques privées, assurances et autres et fonds d'investissement qui achètent des obligations d'Etats européens et qui les revendent sur le marché obligataire. Ces obligations se retrouvent dans les placements vendus aux particuliers et entreprises (assurance-vie, retraite etc..).

La BCE a depuis contourné le traité en obligeant les banques européennes qui dépendent d'elle et de ces taux Directeurs, à acheter des obligations du Trésor ; et à venir les mettre en garantie auprès de la BCE qui leur prête l'équivalent en monnaie ou plus en monnaie à des taux négatifs ...ou tout simplement s'est mise à racheter les obligations d'Etats aux acteurs privés.

## Vivre avec :

C'est l'exemple du Japon. Ou comme le proposent certains économistes "une dette qui ne se rembourse jamais". Mais le Japon est en crise avec une croissance très faible, une automatisation toujours plus poussée du fait de sa démographie vieillissante qui demandera à terme une révolution du système économique

## La rembourser

Par la hausse de la fiscalité ? ce qui est impossible sans la réformer, on estime par exemple à 300 Mi / an les pertes de recettes de l'Etat Français dues à la fraude, à l'évasion fiscale, aux différentes niches et à la baisse de la fiscalité de ces dernières années...

## L'annuler :

Cela veut dire annuler la dette des Etats détenue par la BCE...Possible mais s'il faut recapitaliser la BCE qui va payer ? les Etats...de même il y aura une répercussion sur le patrimoine des français qui verraient celui-ci fortement perdre de la valeur l'épargne financière sécurisée étant majoritairement investie en obligation d'Etat ; et la marge de manœuvre ainsi récupérée qu'elle en sera son utilisation ?

**Proposition :**

**Le problème n'est pas la dette mais sa légitimité ! Les hommes politiques successifs se sont servis de l'endettement à des fins électoralistes, dogmatiques voir parfois mafieuses...**

**Nous n'avons pas le choix de nous endetter pour faire face aux défis de la transition économique sociale et écologique.**

**La future augmentation de la dette d'Etat doit financer un projet global de société qui doit aboutir à l'amélioration de celle-ci, nous n'aurons pas d'autre chance...Ce ne peut-être que par de la croissance économique donc revoir en profondeur l'organisation de la production, de la formation, de la fiscalité et du travail.**

**Mais attention qui dit croissance dit souvent "destruction écologique" donc en tenir compte pour ne pas commettre les mêmes erreurs.**